



Légende :

Urbanisme :
 - Limites communales (noir)
 - Dents creuses (AUDDICE, 2021) (gris)
 - Bâti (gris foncé)
 - OAP (AUDDICE, 2021) (rouge)

Hydrologie :
 - Cours d'eau (bleu)
 - Mares (bleu pointillé)
 - Surfaces en eau, étangs (bleu clair)
 - Axes de ruissellement (bleu clair)
 - Fossé / Noue (orange)
 - Talus / Merlon (orange)
 - Ouvrage tampon (bleu clair)

Réseau pluvial :
 - Réseau pluvial (séparatif ou unitaire) (orange)
 - Ouvrages de gestion des eaux pluviales (bleu)
 - Fossé / Noue (orange)
 - Puisard (bleu pointillé)

Milieux sensibles :
 - Périmètre de Protection Rapprochée de captage AEP (orange)
 - Zones à Dominante Humide (bleu pointillé)
 - Enveloppe de PPRI (bleu clair)
 - Zones inondables (bleu clair)

Éléments paysagers d'intérêt hydraulique :
 - Haies (vert)
 - Talus (orange)

Propositions d'aménagements dans le cadre du zonage :
 - Canalisations (bleu clair)
 - Talus / Merlon (orange)
 - Ouvrage tampon (bleu clair)

Zonage de gestion des eaux pluviales :

Exutoires identifiés et débits de fuite autorisés : (ALISE, 2021)
 - Milieu Naturel - 2 l/s/ha aménagé (vert)
 - Milieu Naturel - 1 l/s/ha aménagé (bleu)
 - Voirie ou réseau - 2 l/s/ha aménagé (bleu)
 - Voirie ou réseau - 1 l/s/ha aménagé (bleu)
 - Infiltration obligatoire (bleu)
 - Exutoire à créer (bleu)

Prescriptions associées aux dents creuses : (ALISE, 2021)
 - 1a - Sous-sol interdit. Réhausse de la cote plancher de 30 cm par rapport au TN.
 - 1b - Gestion des eaux pluviales à la parcelle obligatoire.
 - 1c - Réhausse de la cote plancher et construction en éloignement de la route.
 - 1d - Précision particulière. Se référer au rapport de phase 2 d'ALISE.

ALISE ENVIRONNEMENT - FEVRIER 2021



ETUDE PREALABLE A L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

MAÎTRE D'OUVRAGE :
 COMMUNAUTE DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST
 TERRITOIRE DU SUD-OUEST AMIENOIS



PLAN : Pré-zonage d'assainissement pluvial
 PLAN N°11

Communes concernées par le présent plan :
 BETTEMBOS - HORNOY-LE-BOURG
 LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN
 LAMARONDE - OFFIGNIES
 THIEULLY-L'ABBAYE
 VRAIGNES-LES-HORNOY

Document définitif - Février 2021

